

SOLIDARITÉ agricole

UPA POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
Estrie
L'Union des producteurs agricoles

Septembre
2018
Vol. 31, n° 4

Les inconvénients d'une voie ferrée, bien pires que ceux d'une ligne électrique



François Bourassa, président

L'été 2018 devrait battre un record de chaleur. L'Estrie s'en est mieux tirée que d'autres régions. Cela nous rappelle l'importance de mettre en place des mesures pour atténuer les effets négatifs des changements climatiques comme le manque d'eau et les canicules plus longues et plus fréquentes. Le programme Agrilimat que l'Union développe en collaboration avec le Consortium Ouranos est devenu plus que pertinent.

Dans le Granit, la voie de contournement de Lac-Mégantic, qui touche 33 propriétaires forestiers ou agricoles, est une source supplémentaire d'inquiétudes. Le tracé prévu qui s'étend sur 72 hectares de terres agricoles et forestières va causer des impacts permanents et irréversibles en divisant les propriétés, en complexifiant leur accès ou en créant des enclaves inaccessibles. Tout le monde reconnaît qu'une ligne électrique apporte des inconvénients, mais ils ne sont aucunement comparables à ceux causés par une voie ferrée. Le passage d'une ligne de transport d'Hydro-Québec n'entrave pas l'accès à la propriété, ce qu'une voie ferrée présente comme inconvénient majeur en plus des risques d'accidents et du bruit.

Devant la complexité du dossier, tous les propriétaires agricoles et forestiers ont donné le mandat à l'UPA-Estrie et au Syndicat des Producteurs forestiers du Sud du Québec de les représenter dans les négociations avec les gouvernements fédéral, provincial et municipal.

Au Québec, nous avons un historique de bonnes relations quant aux projets d'infrastructures d'Hydro-Québec ou d'Énergir (anciennement Gaz Metro) avec qui nous avons des ententes-cadres qui balisent les

mesures d'atténuation et les indemnités aux propriétaires. Aucune entente du genre n'a été négociée avec le fédéral à ce jour. Il faudra s'entendre avec Transport Canada et Services publics et Approvisionnement Canada.

Au moment de lire ces lignes, une rencontre avec la Ville de Lac-Mégantic aura eu lieu afin de discuter des travaux préliminaires prévus sur le terrain cet automne.

À défaut de pouvoir éviter cette voie ferrée en terres agricoles, nous mettrons l'énergie nécessaire pour que les producteurs propriétaires soient indemnisés correctement et protégés adéquatement, peu importe à qui appartiendra la voie ferrée dans 5, 10 ou 20 ans.

Bonne fin d'été, un bel automne et l'on se revoit à vos assemblées de syndicats locaux. (calendrier des AGA en page 2)

François Bourassa

Élection à la vice-présidence

Il y aura élection à la vice-présidence de la Fédération de l'UPA-Estrie à l'assemblée générale du 6 novembre 2018.

Des bulletins de mise en candidature sont disponibles à la Fédération de l'UPA-Estrie. Ces bulletins doivent être complétés et déposés à la Fédération de l'UPA-Estrie avant le 29 octobre 2018 à 16 h 30.

Election for the vice-president's chair

There will be an election for the vice-president's chair at the General Assembly November 6, 2018.

The nomination forms are available at the Fédération de l'UPA-Estrie. These forms must be completed and returned to the Fédération de l'UPA-Estrie, before 4:30 p.m., October 29, 2018.

SOLIDARITÉ AGRICOLE

Périodique produit et publié par la
Fédération de l'UPA-Estrie
4300 boul. Bourque, Sherbrooke, Qc J1N 2A6
819 346-8905 (fabrication syndicale)
Sans frais 1855 741-8905
www.estrie.upa.qc.ca

Distribution : fermes familiales de l'Estrie
Tirage : 2 950 exemplaires
Dépôt légal : ISSN 1488-4372
Envois poste-publication no de convention : 40026310

ESPACES PUBLICITAIRES

Demandez nos tarifs

ANNONCEZ VOS ACTIVITÉS

Valéry Martin 819 346-8905
vmartin@upa.qc.ca

Date de tombée : 31 octobre 2018
Date de parution : 19 novembre 2018

DANS CE NUMÉRO :

Soirée bénéfique, travailleur de rang3
Portes ouvertes le 9 septembre 4-5
Banque de terres L'Arterre..... 7
Pétition sur la fiscalité foncière.....9
Portrait des créateurs de saveurs 15

Bienvenue aux nouveaux membres*

#	Entreprises	Membres	Production	Syndicat local
1.	Lavoie Alexandre (Ferme Terre et Vent)	Alexandre Lavoie	Maraîchère	Granit
2.	Ferme Masonrise inc.	Timothy Mason	Laitière	Val-St-François/Sherb
3.	Ferme Sainco SENC	Jean-Pascal Fontaine	Bovine	Haut-St-François
4.	Érablière Baldwin inc.	René Roy	Acéricole	Coaticook
5.	Érablière HRE SENC.	Emie Thivierge	Acéricole	Frontenac
6.	9371-3998 Québec inc.	Annick Roy	Maraîchère	Granit
7.	Isabel Amélie	Amélie Isabel	Acéricole	Granit
8.	Sylvester Casey	Casey Sylvester	Ovine	Haut-St-François
9.	Ferme Le Colibri	Yvon Saint-Martin	Acéricole	Val-St-François/Sherb
10.	Entreprises Agricoles Lanctôt inc.	Maurice Lanctôt	Laitière	Coaticook
11.	9345-7489 Québec inc.	Guy Morin	Acéricole	Granit
12.	Carrier William	William Carrier	Acéricole	Granit
13.	Ferme Bovi-suisse SENC.	Reto Hoslettler	Bovine	Granit
14.	Poulin Liette (Tradition D'Antan)	Liette Poulin	Acéricole	Haut-St-François
15.	Écurie DI Estrie inc.	Denis Drouin	Grains	Val-St-François/Sherb
16.	Érablière Vigneux	Marc Vigneux	Acéricole	Val-St-François/Sherb
17.	B. Lavigne inc.	Bryan Lavigne	Bovine	Coaticook
18.	Ferme Blue Montain inc.	Patrick Blue	Sapins de Noël	Coaticook
19.	Ferme Cabec SENC.	Lise Raymond	Bovine, acéricole	Coaticook
20.	Labrie Marianne	Marianne Labrie	Bovine, acéricole	Memphrémagog
21.	Simard Michel et Gingras Lise	Michel Simard et Lise Gingras	Foin	Memphrémagog
22.	Cormier Sylvain	Sylvain Cormier	Acéricole	Val-St-François/Sherb

*Un nouveau membre est un producteur (nouvelle entreprise) ayant signé volontairement son bulletin d'adhésion depuis la dernière parution.

Calendrier des AGA des syndicats locaux et de l'UPA-Estrie

Syndicat local	Date	Heure	Endroit
Val-St-François et Sherbrooke	26 septembre	Souper : 18 h AGA : 19 h 30	Vignoble Les Vallons de Wadleigh 186, route 143 à Ulverton
Frontenac	4 octobre	AGA : 20 h	Salle Paul VI 582, rue Principale à Saint-Sébastien-de- Frontenac
Haut-St-François	9 octobre	AGA : 19 h	Salle Guy-Veilleux 75, rue Castonguay à Cookshire
Des Sources	10 octobre	Souper 18 h 30 AGA : 20 h	Le P'tit bonheur de St-Camille 35, rue Miquelon à St-Camille
Memphrémagog	11 octobre	AGA : 19 h 30	Ferme Magolait 1540, chemin Ayer's Cliff à Magog
Granit	14 octobre	Brunch : 10 h 30 AGA : 12 h	685, rue Principale à Lac-Drolet
Coaticook	18 octobre		À venir
UPA-Estrie	6 novembre	AGA : 9 h 30	Centre Richard-Gingras 4503, chemin Saint-Roch Nord à Sherbrooke

Dernier effort pour financer le projet de travailleur de rang

Valéry Martin, conseillère aux communications

Les agriculteurs n'ont pas tendance à aller chercher de l'aide psychologique lorsqu'ils en ont besoin, que ce soit en raison des difficultés à quitter la ferme, par peur d'être incompris ou par peur de se faire étiqueter avec un diagnostic nuisible à leur futur. Selon les experts, la moitié des producteurs agricoles vivrait un fort niveau de détresse psychologique, contre 1 citoyen sur 5 dans la population québécoise en général. Voilà pourquoi il est urgent que l'aide se rende à eux. L'UPA-Estrie a donc décidé de se doter d'un travailleur de rang.

Le travailleur de rang qui relèvera de l'organisme Au cœur des familles agricoles (ACFA) agira comme intervenant psychosocial en milieu agricole. Il facilite la prise de conscience et l'identification des problématiques vécues par les agriculteurs et leurs familles. Il contribue ainsi à réduire les risques d'apparition de problèmes tels que l'isolement, la dépression, la toxicomanie et la violence. Il peut également apporter un soutien particulier lors des étapes charnières de l'entrepreneuriat agricole, comme le démarrage, les grands changements vécus dans l'entreprise, la réflexion menant à un transfert de ferme ou la fin de carrière de producteur agricole.

Lorsque des problèmes personnels sont repérés, le travailleur de rang intervient pour aider le producteur à trouver les ressources dont il a besoin, que ce soit dans le réseau communautaire, dans le réseau public de la santé ou encore auprès de services privés.

Il y a déjà cinq travailleurs de rang au Québec (Laurentides, Montérégie, Centre-du-Québec, Chaudière-Appalaches et Bas-St-Laurent), dont trois sont associés à l'ACFA. L'Estrie pourra compter sur une personne ressource d'ici quelques semaines. Le processus d'embauche suit son cours.

Afin d'assurer le financement du projet pour les trois prochaines années, voire plus, une soirée-bénéfice de type [bières et fromages](#) aura lieu le 25 octobre au Centre de foires de Sherbrooke.

Les billets sont en vente sur [lepontdevente.com](#) ainsi que via notre page Facebook et notre site Web [www.estrie.upa.qc.ca](#). Partagez et n'hésitez pas à en parler à vos fournisseurs.

Merci aux partenaires financiers qui ont bien saisi l'importance du projet : Les MRC de Coaticook, du Haut-St-François, de Memphrémagog, des Sources, du Val-St-François et la Ville de Sherbrooke, l'UPA-Estrie, ses sept syndicats locaux affiliés, le Syndicat des Producteurs forestiers du Sud du Québec, la laiterie Coaticook, le Groupe Vivaco, Financement Agricole Canada et les Producteurs de lait du Québec.

Renseignez-vous auprès de Diane Lacroix, directrice régionale au 819 346-8905, poste 105 ou par courriel à dlacroix@upa.qc.ca.

Bières & Fromages

Soirée-bénéfice pour un travailleur de rang en Estrie

Coût: 85\$ (taxes en sus)

25 | Centre de foires de Sherbrooke | **18 h**
OCTOBRE 2018 | 1600, boul. du Plateau-St-Joseph

Billets disponibles en ligne
[lepontdevente.com](#)

Une initiative de:
  **UPA** POUVOIR NOURRIR
Estrie POUVOIR GRANDIR
L'Union des producteurs agricoles

Un événement de
UPA
POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
L'Union des producteurs agricoles



DIMANCHE
9 SEPTEMBRE

10 H À 16 H
ACTIVITÉ GRATUITE

#portesouvertesupa



Marie-Eve Janvier
Porte-parole

Une occasion unique de rencontrer les
producteurs et productrices de notre région!



ASINERIE LES ÂNES EN CULOTTE



Marie-Noëlle Brien et Cécile Lacroze, propriétaires

Production : Ânes et lait d'ânesse

601, 9e Rang Est, Sainte-Anne-de-la-Rochelle

www.lesanesenculotte.com



VIGNOBLE LA VALLÉE DES NUAGES



Manon Therrien et Claude Tardif, propriétaires

Production : Vignes

35, chemin Gallup, Danville

vignoblelavalleedesnuages.com



LE POTAGER D'ÉMYLOU



Émylou Desrosiers et Pierre Legault, propriétaires

Production : Maraîcher biologique

105, Haskell Hill, Canton de Hatley

www.potageremylou.net

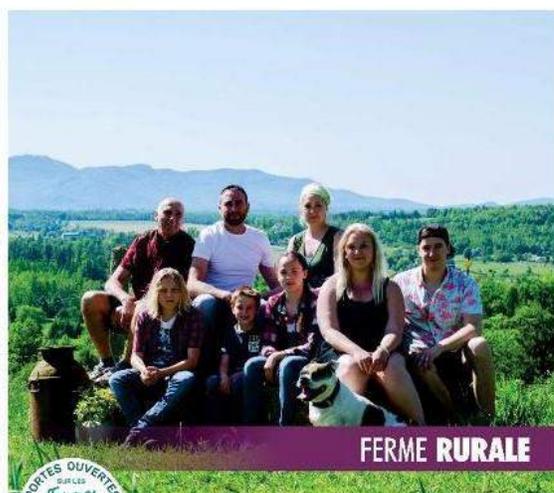


Diane Ouellette et Wayne Couvrette, propriétaires

Production : Camerises et baies d'aronia

35, chemin Fontaine, Potton

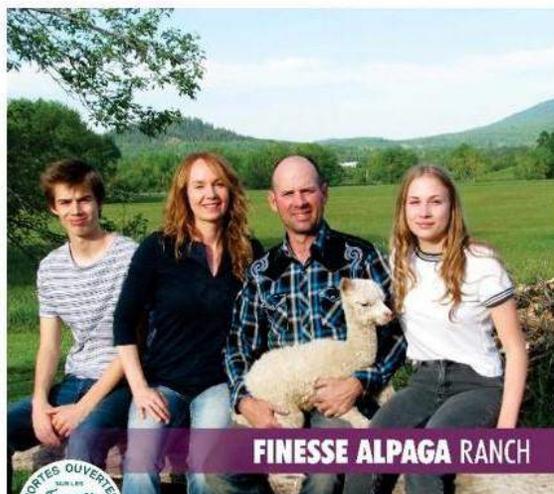
createursdesaveurs.com/fr/aux-champs-mere-terre



Rénald et Jean Couture, propriétaires

Production : Lait

230, chemin d'Ayer's Cliff, Sainte-Catherine-de-Hatley



Sonia Perron et Mario Roy, propriétaires

Production : Alpagas

52, chemin Rodrigue, Mansonville

www.alpagaranch.com

Tous les détails sur portesouvertes.upa.qc.ca

Suivez-nous sur Twitter et Instagram [#PortesOuvertesUPA](https://twitter.com/PortesOuvertesUPA)

ACÉRICULTURE ET FORÊT				
Titre du cours	Durée	Lieu	Date de début :	Coût
Abattage d'arbres contrôlé (avec ou sans la certification de la CNESST)	16 h	Coaticook	17-24-25 novembre 2-15-16 décembre	322 \$
Introduction à la culture d'arbres à noix	Détails à venir			
Initiation à la récolte de produits forestiers non ligneux (PFNL)	7,5 h	St-Camille	21 septembre	46 \$ / 182 \$
Atelier sur la calibration du sirop d'érable nouveau	6 h	Sherbrooke	11 septembre	
Amendement et chaulage	6,5 h	Nantes	6 septembre	43 \$ / 150 \$
Transformation des produits de l'érable	15 h	À déterminer	10-11 novembre 1-2 décembre	
Initiation à la dégustation du sirop d'érable pour la vente au détail nouveau	6 h	Sherbrooke	9 octobre	50 \$ / 200 \$
Le diagnostic de l'état de santé de l'érablière	6 h	Magog	18 septembre	50 \$ / 200 \$
Univers des défauts de saveurs du sirop d'érable en grands contenants	6 h	Lac-Mégantic Sherbrooke	15 novembre 13 décembre	50 \$ / 200 \$
Utilisation et calibration des instruments de mesure en acériculture	6 h	Lac-Mégantic Sherbrooke	21 novembre 22 novembre	50 \$ / 200 \$
AGROENVIRONNEMENT				
Titre du cours	Durée	Lieu	Date de début :	Coût
Utilisation des pesticides en milieu agricole	16 h		Détails à venir	
Spécialisation des pesticides	6 h		Détails à venir	
Mise à niveau de l'utilisation des pesticides en milieu agricole			Détails à venir	
Aménagement à la ferme pour favoriser la biodiversité			Détails à venir	
COMMERCIALISATION ET MISE EN MARCHÉ				
Titre du cours	Durée	Lieu	Date de début :	Coût
Vendre aux restaurateurs nouveau	6 h		Détails à venir	
ABC de la commercialisation d'œufs de consommation en vente directe			Détails à venir	
COMMUNICATION ET GESTION DES RESSOURCES HUMAINES				
Titre du cours	Durée	Lieu	Date de début :	Coût
Espagnol en agriculture pour une gestion efficace de ses employés	32 h		Détails à venir	
COMPTABILITÉ, GESTION ET FISCALITÉ				
Titre du cours	Durée	Lieu	Date de début :	Coût
Le mentorat d'affaires	7 h		Détails à venir	
INFORMATIQUE				
Titre du cours	Durée	Lieu	Date de début :	Coût
Excel intermédiaire en agriculture nouveau			Détails à venir	
Médias sociaux avancés			Détails à venir	
PRODUCTION VÉGÉTALE				
Titre du cours	Durée	Lieu	Date de début :	Coût
Culture du bleuets et démarrage d'une bleuetière			Détails à venir	
Introduction à la culture de la camérisse			Détails à venir	
Irrigation en production horticole			Détails à venir	
Greffage de la tomate de serre			Détails à venir	
Cueillette de champignons forestiers comestibles	7,5 h	St-Camille	7 septembre	46 \$ / 182 \$
Tract'âne	16 h	Stratford	7-8 octobre	66 \$ / 400 \$
Approche de l'âne	8 h	Stratford	9 septembre	47 \$ / 200 \$
TRANSFERT DE FERME ET ÉTABLISSEMENT				
Titre du cours	Durée	Lieu	Date de début :	Coût
Prêt pas prêt, comment bien assurer la continuité de son entreprise agricole	5 h		Détails à venir	
Coexploitation parents-enfants	26 h		Détails à venir	
Le mentorat d'affaires	7 h		Détails à venir	
Comment bien monter son dossier auprès de la CPTAQ			Détails à venir	
TRANSFORMATION AGROALIMENTAIRE				
Titre du cours	Durée	Lieu	Date de début :	Coût
Hygiène et salubrité alimentaires - volets gestionnaires et manipulateurs d'aliments	12 h	Sherbrooke, Magog, Asbestos	Plusieurs départs par année	
Hygiène et salubrité alimentaires - volet manipulateurs d'aliments	6 h	Sherbrooke, Magog, Asbestos	Plusieurs départs par année	

Inscrivez-vous en ligne au www.formationagricole.ca ou par téléphone au 819 346-8905, poste 138.

Bienvenue à Lyne Desnoyers

Diane Lacroix, directrice régionale

Native de St-Césaire en Montérégie, Lyne Desnoyers, agronome, cumule une dizaine d'années d'expérience en gestion de projets touchant le milieu agricole. Elle était employée par le Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ) depuis 2006.

Lyne agira en tant qu'agente régionale du service L'ARTERRE (arterre.ca) afin d'accueillir et d'accompagner les aspirants-agriculteurs à s'établir en Estrie. Elle travaillera de façon étroite avec les agents de maillage dans chaque MRC de l'Estrie afin de réussir des jumelages en vue de transferts de fermes non apparentés. Elle s'occupera également du syndicat de la relève agricole de l'Estrie. On lui souhaite la bienvenue dans l'équipe!



Qu'est-ce que L'ARTERRE?

Lyne Desnoyers, conseillère à la vie syndicale et agente régionale de L'ARTERRE

Vous connaissiez Banque de Terres? Cette banque de terres et de fermes qui cherchaient de la relève agricole dans le Val-Saint-François? Depuis le 9 mars dernier, c'est maintenant officiel, le service L'ARTERRE reprend le flambeau à travers le Québec. En Estrie on est actif... et unique dans notre offre. Chaque MRC s'est dotée ou se dotera, d'ici la fin de l'année 2018, d'un agent de maillage afin d'inviter les producteurs agricoles à adhérer au service et garnir l'offre de propriétaires cédants et fonciers voulant offrir des terres ou s'engager dans un processus de transfert de ferme non apparenté. Lyne Desnoyers agira à titre d'agente régionale pour L'ARTERRE afin d'attirer et d'accompagner les aspirants-agriculteurs voulant s'établir dans la plus belle région du Québec.

Pour qui :

- Producteurs agricoles se cherchant une relève (toute production confondue)
- Aspirants-agriculteurs (de tout âge)

Pourquoi :

- Trouver une relève agricole
- Trouver une terre ou une ferme déjà en place pour s'y établir

Pour en savoir plus :

- Visionnez la [vidéo informative](#) (3 minutes)
- Visitez le [site Internet de L'ARTERRE](#)
- Communiquez avec Lyne Desnoyers à ldesnoyers@upa.qc.ca, ou au 819 346-8905, poste 136 ou, avec l'agent de maillage de votre MRC.





ÉLECTIONS QUÉBEC 2018

DÉBAT AGRICOLE

05.09.2018

CENTRE RICHARD-GINGRAS

4503, chemin Saint-Roch Nord, Sherbrooke

10 h à midi

Venez entendre les candidats des principaux
partis politiques parler de leurs propositions
en agriculture pour le Québec et l'Estrie

ORGANISÉ PAR

SYRAE

Syndicat de la relève agricole
de l'Estrie



Fiscalité foncière

Message aux productrices et producteurs agricoles de l'Estrie

Valéry Martin, conseillère aux communications

La Fédération de l'UPA-Estrie souhaite mettre fin au transfert du fardeau fiscal vers les entreprises agricoles. Exigeons du gouvernement une refonte durable du programme de crédit de taxes foncières agricoles (PCTFA) avant les élections.

Nous voulons mieux connaître vos attentes. Merci de signer le mini-sondage-pétition en vous rendant sur le site : <https://fr.surveymonkey.com/r/7VLQ8NM>. Le lien est aussi disponible via notre site Web www.estrie.upa.qc.ca dans les dernières nouvelles publiées sur la page d'accueil.



Nos demandes

Les demandes que nous avons exprimées à maintes reprises au gouvernement sont pourtant simples :

- Abolir le plafond de croissance des coûts de 5 % du PCTFA;
- Limiter les valeurs taxables des terres;
- Introduire un taux de taxation distinct obligatoire quand il y a un transfert du fardeau fiscal du secteur résidentiel au secteur agricole;
- Poursuivre les pourparlers avec le gouvernement pour trouver des solutions durables et équitables à la problématique de la fiscalité foncière agricole.

Un dossier qui a trop traîné!

Depuis 2005, les agriculteurs du Québec lancent un cri d'alarme au gouvernement concernant le PCTFA. Non seulement aucune solution durable n'a été mise en place pour éviter le transfert du fardeau fiscal vers les entreprises agricoles, mais depuis 2007, les taxes foncières du secteur agricole ont presque doublé, passant de 35,7 M\$ à 62 M\$.

Ça va faire mal dès 2019

Si les paramètres du PCTFA et du mode d'évaluation ne changent pas, les taxes nettes du secteur agricole pourraient encore doubler d'ici 2020 (+59,3 M\$). Les producteurs devront verser 30 M\$ de plus en 2019 pour acquitter les taxes foncières.

Le maintien de l'actuel PCTFA et le mode d'évaluation des terres menacent la rentabilité des entreprises agricoles dans la région. Pour certaines entreprises, cela peut équivaloir à 22 % de revenus nets consacrés aux taxes foncières alors que c'était 11 % en 2016 et 7 % en 2007.

Rendez-vous manqués

Dans le cadre du budget provincial déposé le 27 mars 2018, le gouvernement a annoncé la mise en place d'une aide compensatoire à court terme de 20 M\$ afin d'alléger l'impact de la hausse des taxes foncières agricoles. Cette aide ne fait que compenser l'effet du plafonnement des dépenses du programme pour les années 2017 et 2018.

Le 6 avril dernier, lors du dévoilement de la politique bioalimentaire québécoise 2018-2025, le dossier de la taxation foncière agricole a été brièvement abordé sous l'angle de la croissance importante du prix des terres des dernières années qui pourrait avoir une incidence sur la taxation foncière des entreprises agricoles et nuire à leur compétitivité.

Soulignons que le ministre de l'Agriculture avait la possibilité de modifier le PCTFA par le biais du dépôt de son projet de loi no 172 : *Loi modifiant la Loi sur le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation afin principalement d'instaurer une politique bioalimentaire.*

Le problème n'est donc pas résolu, il n'est que reporté!

Nouveau programme d'aide financière

Programme Services-Conseils 2018-2023 (PSC)

Sylvie Tardif, directrice du Réseau Agriconseils Estrie



Le Programme services-conseils (PSC) 2018-2023 est désormais accessible à l'ensemble des producteurs agricoles et transformateurs alimentaires artisans de l'Estrie. Il offre un soutien financier aux entreprises du secteur agroalimentaire québécois en leur permettant d'être accompagnées en amont et pendant la réalisation de leurs projets.

Le cumul d'aide financière accordée par entreprise agricole peut atteindre 30 000 \$ pour la durée du PSC (2018-2023), à l'exception des entreprises en démarrage et de la relève agricole, pour lesquelles l'aide totale peut atteindre 40 000 \$. Toutefois, à l'intérieur de cette enveloppe globale, un maximum par domaine est prévu. Le taux d'aide financière peut atteindre 50 %, 75 % ou 85 % des dépenses admissibles.

Vous trouverez ci-dessous l'offre d'aide financière abrégée proposée par le Réseau Agriconseils de l'Estrie pour 2018-2019, en respect des priorités régionales.

Aide financière à 85 %

Toutes les productions

- Entreprises qui se qualifient à titre de relève et démarrage
- Entreprises qui se qualifient à la bonification de stratégie en production biologique
- Entreprises ayant déposé une demande au Plan de soutien en agriculture contribuant à l'adaptation des entreprises en matière de bien-être animal et d'efficacité énergétique (diagnostic et plan d'action uniquement)

Domaine agroenvironnement

- Réduction des risques liés aux pesticides : Stratégie de lutte en remplacement de pesticides ciblés
- Plan d'accompagnement agroenvironnemental (PAA)
- Certains suivis et certaines évaluations détaillées et ciblées

Domaine pratique d'élevage

- Bovi-Expert

Aide financière à 75 %

Pratiques culturales

- Productions horticoles (fruitière, maraîchère, et ornementale)
- Productions à très faible volume (agroforesterie, certains petits fruits, etc.)
- Productions en émergence

Pratiques d'élevages

- Productions ovines, caprines, bovines et porcines
- Productions à très faible volume (apiculture, cuniculture, etc.)
- Productions en émergence

Transformation alimentaire artisanale et mise en marché de proximité (agrotourisme)

- Services d'encadrement techniques

Gestion financière (toutes les productions)

- Diagnostics globaux et sommaires
- Analyse financière et économique

...

(...suite)

Aide financière à 50 %

Pratique culturale

- Acériculture

Pratiques d'élevage

- Lait, volaille, œufs et dindons

Gestion financière (toutes les productions)

- Plan d'action, gestion du travail et des ressources humaines, organisation des données

Clientèles admissibles

- Entreprise agricole
- Entreprise de transformation alimentaire artisanale
- Relève agricole
- Entreprise en démarrage qui présente des perspectives de pérennité avec des ventes brutes de 5 000 \$ et plus d'ici 5 ans pour les entreprises agricoles et de 30 000 \$ et plus d'ici 36 mois pour les entreprises de transformation alimentaire artisanale.
- Regroupement d'entreprises



PARTENARIAT
CANADIEN pour
l'AGRICULTURE

Canada

Québec

Pour toute demande d'information concernant ce programme, veuillez contacter le réseau Agriconseils de l'Estrie au 819 829-0641 ou visitez notre site Web au www.agriconseils.qc.ca/reseaux-regionaux/estrie.

UPA POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
L'Union des producteurs agricoles

FR AQ Fédération
de la relève agricole
du Québec

L'UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES PRÉSENTE LE CONCOURS
AGRI•BOURSE
en collaboration avec la Fédération de la relève agricole du Québec

2 CHANCES DE
**GAGNER UNE
BOURSE DE
5 000 \$**

POUR LA FORMATION
EN ENTREPRENEURIAT
AGRICOLE DE L'ULVAL



POUR PARTICIPER
fraq.qc.ca
JUSQU'AU 1^{er} OCTOBRE

NOUVEAUX PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation vous présente ses nouveaux programmes d'aide financière.



APPUI POUR LA CONVERSION À L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Les exploitants agricoles en démarrage biologique qui entreprennent une reconversion de leurs activités vers l'agriculture biologique ou qui augmentent les superficies cultivées consacrées à la production biologique peuvent être admissibles à une subvention.

Important : la demande d'aide financière doit être déposée au plus tard six mois après la délivrance de la précertification ou de la certification.

www.mapaq.gouv.qc.ca/conversionbio

PRIME-VERT 2018-2023

Ce programme offre une aide financière aux producteurs pour réaliser des actions agroenvironnementales sur la ferme.

Les producteurs agricoles peuvent bénéficier de nouvelles interventions admissibles à l'aide financière :

- Équipements de gestion optimale de l'eau d'irrigation;
- Ouvrages de stockage des déjections animales pour les entreprises de la relève;
- Équipements permettant l'application en bande des matières fertilisantes dans les cultures horticoles;
- Pratiques de conservation des sols;
- Réalisation d'essais d'implantation de pratiques agroenvironnementales.

De plus, le taux d'aide peut atteindre 90 % pour certaines interventions réalisées par :

- les entreprises détenant une précertification ou une certification biologique;
- les entreprises de la relève;
- les producteurs en bovins de boucherie situés dans les territoires ciblés pour les aménagements alternatifs;
- les entreprises impliquées dans un projet d'approche de mobilisation collective.



Les pratiques agroenvironnementales sont un plus pour votre entreprise. Elles offrent plusieurs avantages, notamment :

- augmente le rendement des cultures en réduisant les pertes de sols causées par l'érosion éolienne et hydrique;
- augmente la portance des sols notamment en réduisant le risque de compaction;
- permet une meilleure gestion de l'eau de ruissellement au champ et favorise la santé des sols;
- diminue l'exposition aux pesticides de l'utilisateur et de la population;
- améliore la qualité de la pulvérisation des pesticides afin d'éviter des applications inefficaces;
- et plus encore!

www.mapaq.gouv.qc.ca/primevert



TRANSFORMATION ALIMENTAIRE : ROBOTISATION ET SYSTÈMES DE QUALITÉ

Agrotransformateurs, saviez-vous que le Ministère a un programme d'aide financière pour soutenir la réalisation de projets visant à accroître la productivité des activités de transformation alimentaire et la compétitivité des entreprises? Si vous faites de la vente en gros ou de la vente en ligne d'aliments transformés, vous pourriez profiter du programme Transformation alimentaire : robotisation et systèmes de qualité.

L'aide financière offerte dans le cadre de ce programme peut vous permettre de couvrir plusieurs dépenses, par exemple : l'embauche d'un consultant pour l'établissement de diagnostic, l'achat ou la modification d'équipements, la réalisation de plans et devis, la modification ou l'agrandissement de locaux, l'acquisition d'un logiciel spécialisé et les coûts d'une formation ou d'une certification.

www.mapaq.gouv.qc.ca/programmetransfo

Pour plus d'information sur les programmes offerts par le MAPAQ, n'hésitez pas à communiquer avec les conseillers de votre région en appelant au **819 820-3001**.

La compaction, toujours d'actualité

Clémence Fortier-Morissette, ingénieure junior, agronome
Club agroenvironnemental de l'Estrie



Avez-vous un problème de compaction dans vos champs?

La plupart des producteurs pensent qu'ils n'ont pas de problème de compaction dans leurs champs. Pourtant, la charge par essieu des tracteurs et de la machinerie utilisée est 10 fois plus élevée aujourd'hui qu'elle l'était en 1960. Par ailleurs, des producteurs peuvent observer une augmentation de leur rendement, malgré un problème de compaction. Ceci est probablement dû au fait que l'impact de la compaction serait masqué par la régie de culture et l'amélioration de la génétique des plantes.

Qu'est-ce que la compaction?

Il s'agit de la réduction de la porosité du sol et de la diminution des connexions entre les pores. Les principaux effets de celle-ci sont :

- la diminution de l'infiltration de l'eau;
- la diminution de la rétention d'eau;
- la diminution du développement du système racinaire.

Comment cela fonctionne-t-il?

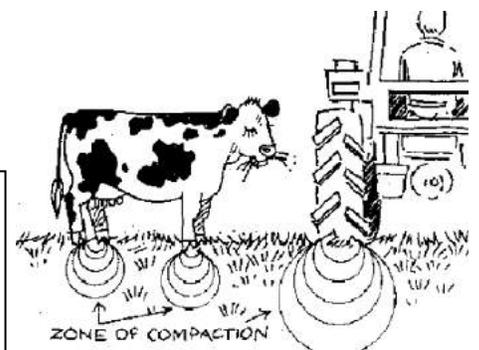
Il existe deux types de compaction, soit celle de surface et celle en profondeur. La compaction de surface est visible à l'œil nu contrairement à celle en profondeur. Par contre, les deux sont nocives pour la santé des sols.

	Compaction de surface	Compaction en profondeur
Profondeur	Couche de travail du sol	Entre 12 et 24 pouces
Facteur principal	Pression des pneus	Charge par essieu
Effet négatif sur les rendements	Plus grand	Plus faible
Durée de l'effet	5 à 10 ans	Permanent
Solutions	Diminuer la pression du pneu <ul style="list-style-type: none">• Utiliser la plus faible pression de pneu possible praticable par l'équipement (moins de 15 psi est recommandé)• Utiliser un système de télégonflage	Diminuer et équilibrer la charge <ul style="list-style-type: none">• Plus la charge par essieu est grande, plus la compaction est profonde• 6T/essieu maximum recommandé
	Choisir les bons pneus Un pneu plus large permet de diminuer la pression du pneu à charge égale. Exemple : un pneu radial versus un pneu biais (plus large) sur les épandeurs et les arroseuses.	Circuler en conditions sèches de sol Plus le sol est humide, plus il est plastique et plus la compaction est profonde.
	Augmenter la capacité portante de vos sols C'est la vie microbienne du sol qui construit sa structure. Nourrissez et protégez là! Travail de sol réduit, cultures de couverture et rotations de cultures sont essentiels.	
	Patience Si, lorsque pressé, le sol forme une boule malléable, le risque de compaction est élevé.	

N'hésitez pas à contacter votre conseiller du Club agroenvironnemental de l'Estrie pour faire des profils de sol ou vérifier la vitesse d'infiltration de l'eau dans le sol. Chaque champ est unique. Il faut donc viser une solution personnalisée à la compaction.

Cultures de couverture

L'implantation de cultures de couverture est une pratique permettant de conserver et d'améliorer la structure des sols ainsi que la qualité de l'eau. Dans le cadre du nouveau programme Prime-Vert, le MAPAQ offre une aide financière afin que plus de producteurs puissent introduire ou augmenter des superficies en culture de couverture. (voir page 12)



Producteurs-employeurs ayant recours à la main-d'œuvre étrangère

Valérie Giguère, conseillère à la main-d'œuvre agricole



Comme vous le savez peut-être, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) modifiera ses exigences de données biométriques à partir du 31 décembre 2018. Dans le but d'aider les employeurs dans la transition vers cette nouvelle démarche, Service Canada invite les employeurs de l'agriculture primaire qui reçoivent traditionnellement des travailleurs étrangers temporaires en janvier ou février à s'inscrire au programme le plus rapidement possible.

Pour éviter des retards, il est donc grand temps de penser à présenter votre demande pour 2019. Contactez Valérie Giguère au 819 346-8905, poste 124 ou à vgiguere@upa.qc.ca.

Pour plus d'informations sur le programme de biométrie d'IRCC, visitez le www.canada.ca/biometrics.

Opération bandes riveraines

Valéry Martin, conseillère aux communications

En mars dernier, l'Union lançait officiellement sa campagne d'information et de sensibilisation sur la protection des rives en milieu agricole. Quatre partenaires sont associés à ce projet; la Fondation de la Faune du Québec, le Groupe Uniconseils, La Coop fédérée et Synagri. Intitulée «Opération bandes riveraines», cette campagne vise à sensibiliser le monde agricole à la protection des cours d'eau et à encourager des actions sur le terrain.

Au cœur de l'opération, on trouve un nouveau site Web, véritable boîte à outils renfermant tout le savoir-faire développé ces dernières années par les agriculteurs et ceux qui les accompagnent dans l'adoption de nouvelles pratiques. Nous espérons que la campagne deviendra une source d'inspiration et qu'elle donnera à d'autres le goût de s'engager avec nous dans la protection des cours d'eau et l'aménagement de bandes riveraines.

Pour en savoir plus, on visite le site www.bandessriveraines.quebec.

La bande riveraine permet de maintenir au moins 35 % des particules de sols dans les champs. Combinée à des pratiques de conservation des sols et à des aménagements hydroagricoles, elle peut réduire jusqu'à 85 % des pertes de sols.



OPÉRATION BANDES RIVERAINES

**JE protège mon cours d'eau
J'Y gagne sur toute la ligne**

- JE garde mes sols dans mes champs
- J'investis dans la biodiversité
- J'améliore la qualité de l'eau

www.bandessriveraines.quebec



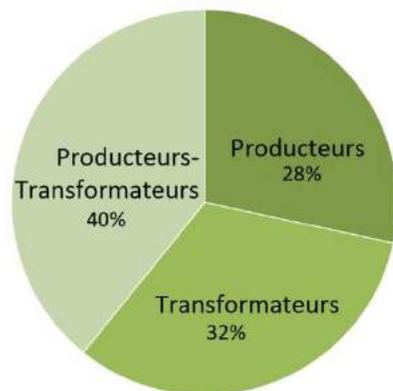
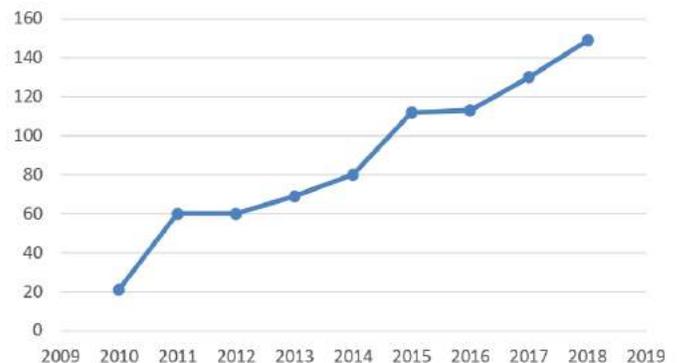
Qui sont les Créateurs de saveurs Cantons-de-l'Est?

Ghislain Lefebvre, directeur du Conseil de l'industrie bioalimentaire de l'Estrie (CIBLE)

Maintenant que le regroupement compte plus de 150 entreprises, il est possible d'en tracer le portrait. Parmi les membres, on retrouve de petits producteurs de fruits émergents comme Aux Champs Mère-Terre de Potton qui cultivent la camerise et l'aronia ainsi que des entreprises régionales établies depuis longtemps comme la Laiterie de Coaticook ou la Pâtisserie Duquette.

Plus spécifiquement, 28 % des membres sont producteurs agricoles, alors que 32 % sont transformateurs et que 40 % sont producteurs-transformateurs. Les Créateurs de saveurs Cantons-de-l'Est œuvrent dans tous les secteurs allant de la production maraîchère à la fabrication de fromage, de l'élevage d'animaux méconnus à la fermentation du vin et de la production de chocolats à l'élaboration de pâtes biologiques.

Nombre de Créateurs de saveurs Cantons-de-l'Est à la fin de chaque année



Mise en marché

Les producteurs et transformateurs qui se joignent à Créateurs de saveurs Cantons-de-l'Est visent des marchés variés. Près de la moitié d'entre eux (48 %) vendent en épicerie et un peu plus de ceux-ci (53 %) se retrouvent dans les boutiques spécialisées. On apprend aussi que 60 % des membres vendent aux restaurateurs et que la grande majorité (77 %) a une adresse à la ferme ou sur les lieux de production où les consommateurs peuvent acheter directement les produits.

Des projets porteurs

Créateurs de saveurs Cantons-de-l'Est est l'identifiant régional de la provenance des aliments. Ce véhicule permet également aux productions ne bénéficiant pas de mise en marché organisée d'orchestrer des projets collectifs de commercialisation.

D'autres projets des Créateurs de saveurs Cantons-de-l'Est poussent encore plus loin la notion de collaboration. C'est ainsi que 24 % des entreprises participent à Souvenirs de cueillette qui fait la promotion de l'autocueillette, 22 % font partie du projet de mise en valeur des produits locaux dans les IGA de la région (surveillez les annonces cet automne) et la totalité des brasseurs (19) participent à Brasseurs des Cantons, le circuit de mise en valeur des microbrasseries de la région.

De la visibilité pour tout le monde

Les entreprises membres bénéficient de la visibilité tout au long de l'année via le site Web createursdesaveurs.com ainsi que par l'animation des réseaux sociaux Facebook et Instagram et à l'envoi de cinq infolettres dédiées aux opportunités d'affaires.

Créateurs de saveurs Cantons-de-l'Est se déploie grâce au financement provenant d'une entente entre les MRC de l'Estrie, incluant la Ville de Sherbrooke, le MAPAQ, le MAMOT et l'UPA-Estrie. Participent aussi Desjardins, les MRC de Brome-Missisquoi, de la Haute-Yamaska, et Tourisme Cantons-de-l'Est.

Grand rassemblement des familles agricoles de l'Estrie

Près de 400 personnes ont profité du 22 juillet dernier pour fraterniser entre passionnés d'agriculture à l'occasion du Grand rassemblement des familles agricoles de l'Estrie. Les risques de pluie n'ont pas trop nui aux festivités concentrées à l'intérieur de l'aréna de Windsor. Bonne fin d'été à vous!

Merci aux organisateurs, aux bénévoles et aux partenaires pour leur généreux appui.

